MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU
LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - TEL.: M2 58-72

2ème année -6- 5 Avril 1954

AVERTISSEMENT

Zones I - II - III

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Cet insecte ayant fait son apparition dans le Roussillon, il convient dès réception du présent avis, d'effectuer le traitement dans les vergers où des ravages ont été constatés au cours de l'année 1953.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER Toutes zones

Les conditions de développement de cette maladie se trouvant réunies, il importe de commencer les traitements.

Utiliser les soufres micronisés, les soufres dispersés, les bouillies sulfocalciques.

Ces traitements sont indispensables sur les arbres infestés au cours des années précédentes.

ROUILLE DE L'ABRICOTIER Zones I - II

Cette maladie présente un caractère de gravité assez important en Roussillon.

Faire un premier traitement au début d'avril, un second fin avril,

soit avec du Zinèbe
" " du Soufre micronisé.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé
des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

Autorisation du 23 Janvier 1953 - Reproduction ou adaptation réservées
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon - 16 rue de la République - Montpellier - Le Gérant : R. BERTRAND.

Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 5 Avril 1954

MILDIOU.

NOTE N° 1

La germination des oeufs d'hiver du champignon du mildiou a été constatée le 5 avril dans le vignoble de l'Ecole d'Agriculture de Montpellier.

Elle a pu également se produire ailleurs, dans toute situation bien exposée, humide et chaude.

A condition que la végétation soit assez avancée, une contamination des organes verts trainant sur le sol ou baignant dans de petites flaques d'eau, n'est donc pas impossible; les taches primaires correspondantes pourraient alors être visibles vers le 15 avril, et nous serions reconnaissants aux viticulteurs qui les découvriraient de vouloir bien nous faire part de leurs observations.

En raison de la précocité de l'évoltuion des germes de la maladie, de leur abondance, et des conditions atmosphériques qui risquent de favoriser leur développement, il y a lieu - dès le début de la campagne - de mettre en oeuvre les mesures susceptibles de garantir la plus grande part du succès final:

1° - Si possible faire écouler l'eau séjournant encore sur le sol des vignobles ;

2° - Procéder au plus tôt - même avant tout labour - à la suppression des rejets oubliés à la taille ; compléter cette opération par un ébourgeonnage soigné et renouvelé du pied de la souche ;

3° - Rechercher et nous signaler au moment de leur apparition, les foyers primaires de mildiou pour les détruire avant qu'il ne soit trop tard.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON